

La Lettre Actu'

L'actualité essentielle de Saint Ouen du Breuil

Ça y est, c'est la rentrée ! Les agendas se remplissent, les cartables ressortent... et notre lettre actu fait enfin son retour, avec quelques jours de retard ! Ce numéro a un peu prolongé les vacances. Mais l'envie reste la même : vous partager les nouvelles, les projets et les rendez-vous qui font vivre notre village.

Bref, la rentrée est faite : il est temps de reprendre le fil de la vie du village !

Les actualités

✚ **Les travaux de l'école** nous ont bien occupés tout au long de l'été avec comme challenge son ouverture dans les meilleures conditions d'accueil pour les enfants et toute l'équipe pédagogique. Quelques jours avant la rentrée, les compagnons étaient toujours en action pour terminer les travaux clés (fenêtres, bardage extérieur, ...). Grâce à la mobilisation des agents techniques un grand ménage a permis de retrouver une école digne de ce nom. Les travaux dans la cantine ne sont, en revanche, pas terminés. Aussi elle a été déplacée dans le gymnase et là encore grâce à l'engagement de notre super équipe, les enfants prennent leur repas en toute sécurité et sérénité. Je dirais même qu'ils semblent ravis de ce changement 😊 et nous, nous sommes maintenant tranquilles 🧘 même si des travaux restent encore à mener mais sans impact sur la journée d'école.

👉 Un grand merci à Sandra, Corinne, Sarah, Julie, Karima, Sophie, Thierry et Laurent 👉

✚ **Les travaux du logement communal** sont également terminés. Ils ont permis sa remise aux normes : chauffage, aération, protection au feu, peintures, sols, dans un calendrier hyper contraint, lié à la disponibilité de la solution de relogement des locataires. Là encore un grand merci à nos agents techniques et à nos quatre entreprises partenaires qui se sont mobilisées sans relâche.

✚ **Les travaux dans la commune.** L'été a été aussi propice à nettoyer et repeindre les fenêtres de la mairie, à faire du propre dans les cimetières, nettoyer la commune (rues, haies, talus), réaménager la rue de la Croix de Maltot en prenant en compte la circulation des eaux de pluie.

✚ **Une occupation temporaire du stade**

Le samedi 15 août, 22 caravanes se sont installées sans autorisation sur le stade. Avec la gendarmerie de Pavilly et la sous-préfecture de Dieppe, la commune a engagé les démarches nécessaires pour le récupérer. Plutôt qu'une expulsion possible dès le mercredi, le dialogue a permis d'obtenir un départ dans le calme le dimanche 23 août, respecté. Le terrain a été laissé propre.

✚ **Le numérique à portée de tous** Pour faciliter vos démarches en ligne et vous accompagner dans l'utilisation des outils, la commune propose des ateliers numériques et un accompagnement aux démarches administratives, animés par la MASC de Tôtes. Utilisation d'un ordinateur ou d'un smartphone, e-mail, Internet, démarches en ligne... chacun peut venir apprendre et gagner en autonomie.

Un mardi par mois, de 13h45 à 15h45, à la mairie (salle du conseil), les 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre, 12 janvier, 9 février, 9 mars, 4 mai et 1er juin.

Un service de proximité pour que le numérique reste simple et accessible à tous !

✚ **Nomad : Les prochains passages de votre car collège et lycée en un clic !**

Le service en ligne « **Prochains passages à l'arrêt** » permet de consulter facilement les horaires théoriques de passage de votre car, en indiquant simplement votre arrêt et la date souhaitée. Sur

certaines lignes, les horaires sont désormais disponibles **en temps réel**, en tenant compte des éventuels retards ou perturbations.

Un outil pratique pour connaître les prochains passages, directement depuis votre smartphone.

Les Infos pratiques

Le défibrillateur est de nouveau opérationnel

Pour rappel, le défibrillateur se situe dans l'entrée du parking de la mairie. Il est fixé au mur de la mairie.

En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte. Le défibrillateur analyse le rythme du cœur et, si nécessaire, délivre un choc électrique pour tenter de rétablir un rythme normal. Il est simple à utiliser et guide l'utilisateur étape par étape. Utiliser rapidement un défibrillateur, en complément du massage cardiaque, peut augmenter fortement les chances de survie.

Arrêté de sécheresse : risque incendie

Face aux conditions de sécheresse et au risque accru de départs de feu, un arrêté pris le 30 juillet renforce les mesures de prévention et encadre certaines activités à risque afin de limiter les incendies dans les lieux publics et privés.

Même si l'été touche à sa fin, il convient de continuer à y être vigilants tout en restant attentifs, également, à la préservation de la ressource en eau.

Pas de dépôts sauvages !

Petit rappel pour préserver notre village : les dépôts sauvages sont interdits, quels que soient les matériaux concernés. On l'a encore constaté récemment, notamment au bout du chemin de la rue Albert Sorel, avec des restes de béton déposés sur place.

Le respect de ces règles, c'est aussi ça, le vivre ensemble : chacun veille à garder nos espaces propres et agréables pour tous. Merci à chacun pour sa vigilance et son civisme !

Un cadre de vie serein

On se rappelle toujours que pour le bien-vivre de tous, merci de veiller à respecter la tranquillité de vos voisins, notamment lors de moments festifs, en limitant le bruit, particulièrement en soirée et la nuit (22h-7h). Cette règle s'applique également en journée !

Le Solidari'Bus : un transport solidaire

La MASC de Têtes propose un service de transport solidaire à très faible coût, assuré entièrement par des bénévoles, pour aider les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Le Solidari'Bus recherche également des bénévoles prêts à donner un peu de leur temps pour aider les autres. N'hésitez pas à contacter la MASC (☎ 02 35 34 63 75) pour en bénéficier ou devenir bénévole.

À retenir

- Permanences des Finances publiques, à la maison France service de Bacqueville en Caux
Jeudi 17 septembre de 9h à 12h sans RDV ou 14h-16h sur RDV

- Sortie du club des anciens combattants le samedi 10 octobre : Honfleur et sa région
Découverte de « Calvados expérience » et déjeuner à Pont L'Évêque, promenade en mer dans l'estuaire et partage d'un plateau repas au chalet. (Contact Alain Legras ☎ 07.68.09.16.16 avant le 14 sept).

**La Maire,
Karine Espinasse**